



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

## **ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 MARS 2005**

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2005
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 21 FÉVRIER 2005
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE FÉVRIER 2005
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE FÉVRIER 2005
- 3.3 ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 15 FÉVRIER 2005
- 3.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 1<sup>ER</sup> MARS 2005
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 CONGRÈS ANNUEL ET EXPO MUNICIPALE<sup>MC</sup> DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

- 4.2 OASIS, SANTÉ MENTAL GRANBY ET RÉGION : 14<sup>E</sup> BRUNCH-BÉNÉFICE
- 4.3 CONGRÈS DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
- 4.4 TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BROMONT AU PROFIT DE LA POLITIQUE FAMILIALE
- 4.5 CONCERT AU PROFIT DE L'HÔPITAL BROME-MISSISQUOI PERKINS

**5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN SOMME DE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT HUIT DOLLARS (782 808 \$) RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE PAVAGE DE NOUVELLES RUES ET À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE RUE EXISTANTES
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 897-2005 INTITULÉ RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UN SOMME DE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DEUX MILLE HUIT CENT HUIT DOLLARS (782 808 \$) RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE PAVAGE DE NOUVELLES RUES ET À DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE RUE EXISTANTES

**6. RÈGLEMENTS**

- 6.1 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-10-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, ET VISANT LA MODIFICATION DES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES R02-234, A02-235, R04-465 DE MÊME QU'UNE DISPOSITION DU RÈGLEMENT, DE FAÇON À EXIGER DANS LA ZONE A02-235 UN FRONTAGE MINIMUM DE 100 M POUR LES TERRAINS ADJACENTS AU CHEMIN DE GASPÉ »
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 878-01-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE NUMÉRO 878-2003, TEL QU'AMENDE, AFIN DE MODIFIER LE DOMAINE D'APPLICATION RELATIF

AUX COUPES FORESTIERES EN ZONE AGRICOLE ET DANS LE TERRITOIRE D'ENCADREMENT VISUEL DU RUISSEAU BEAVER MEADOW, D'ASSUJETTIR LES USAGES AUTORISES DANS LES ZONES C01-101, C01-102, C01-103, C01-104, C01-106, R04-476 ET C04-445 A DES OBJECTIFS ET CRITERES PARTICULIERS ET PRÉCISER QUE LES ARTICLES 65 ET SUIVANTS S'APPLIQUENT À LA ZONE H04-483 »

- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 894-01-2005 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 1.4.4.6 (CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE), 1.5.1.1.3 (HOCKEY MINEUR «DOUBLE LETTRE» ET 1.5.8 (SOCCER) DU RÈGLEMENT 894-2004 ET AJOUTANT LES ARTICLES 1.5.2.3.1.3 (CENTRE COMMUNAUTAIRE : SALLE DE CLASSE ET GRANDE SALLE) ET 1.5.2.1.7.3 (CENTRE COMMUNAUTAIRE : SALLE DE CLASSE ET GRANDE SALLE) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 894-2004 RELATIF À LA TARIFICATION, EXERCICE FINANCIER 2005 »

## **7. AFFAIRES COURANTES**

### **7.1 TRÉSORERIE**

- 7.1.1 ACHAT D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES À MÊME LE BUDGET, EXERCICE FINANCIER 2005
- 7.1.2 AFFECTATION DU SURPLUS POUR DES HONORAIRES PROFESSIONNELS RELATIFS À L'ÉTUDE DU PAVILLON MULTISERVICES

### **7.2 TRAVAUX PUBLICS**

- 7.2.1 PROGRAMME INFRASTRUCTURES-QUÉBEC, ADDENDA N°1 DU PROTOCOLE D'ENTENTE : AUTORISATION DE SIGNATURE

### **7.3 URBANISME**

- 7.3.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'INSTALLATION DE CLÔTURE ALLANT JUSQU'À 3,35 MÈTRES, EN COUR ARRIÈRE, AU 23 BOULEVARD DE L'AÉROPORT (IBM CANADA LTÉE)

### **7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX**

## **7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

- 7.5.1 PAVILLON DE SERVICES : ÉTUDES
- 7.5.2 CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX ÉVÉNEMENTS PUBLICS
- 7.5.3 DEMANDE DE SUBVENTION FAITE PAR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DU SECTEUR D'ADAMSVILLE
- 7.5.4 NOMINATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FAMILLE
- 7.5.5 NOMINATIONS DES MEMBRES DU COMITÉ CULTUREL
- 7.5.6 INTERVENTION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE RELATIVE À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ARÉNA DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

## **7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 7.6.1 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 256 DE LA *LOI DE POLICE*
- 7.6.2 PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE : « LE DÉFI CÉLÉBRITÉS / PÉTRO-CANADA / MIRA
- 7.6.3 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DU POSTE DE POLICE

## **7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE**

- 7.7.1 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT, LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DU SPORT ET DU LOISIR CONCERNANT DE NOUVEAUX MÉCANISMES DE VOTATION POUR UNE ÉLECTION PAR COURRIER

## **8. DIVERS**

- 8.1 IMAGINE BROMONT : OFFRE DE PARTENARIAT
- 8.2 ÉPILEPSIE GRANBY ET RÉGIONS INC. : RUBAN-LAVANDE POUR L'ÉPILEPSIE
- 8.3 PACTE RURAL : PROJET DE LA PAROISSE SAINT-

FRANÇOIS-XAVIER

8.4 PACTE RURAL : « DES CHEMINS QUI SE RACONTENT » DE LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE WATERLOO

8.5 DEMANDE DE COMMANDITE AU PROFIT DE LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY : GRANBY CHANTE NOTRE-DAME EN CONCERT

9. **AFFAIRES DU PERSONNEL**

10. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

10.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MONSIEUR GILLES GROULX, PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ANALYSE ET DE SÉLECTION DE PROJET DU PACTE RURAL, CLD HAUTE-YAMASKA, CONFIRMANT QUE LE PROJET DU PAVILLON DE SERVICES DE BROMONT A ÉTÉ RETENU

10.2 DÉPÔT DE L'AVIS DE DEMANDE RELATIVE À UN PERMIS ET À UNE LICENCE FAITE PAR LA COMPAGNIE 4263049 CANADA INC, PIERRE GENESSE, VITICULTEUR ÉPICIER, 130, BOULEVARD DU CARREFOUR.

10.3 DÉPÔT DE LA LETTRE D'UN GROUPE DE CITOYENS RELATIVE À L'ESSOR DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE À BROMONT

10.4 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 10 FÉVRIER 2005

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.

